Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260428-28_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 28 avril 2026

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : MAYAUX Gilles

2026.28 – Restructuration mairie et salle polyvalente – Avenant n°4 lot 8 ARTMEN

L'entreprise ARTMEN nous propose un avenant au lot 8 (Menuiseries intérieures – Agencement) du marché de restructuration de l'ensemble mairie et salle polyvalente d'un montant de 2 254,89 € HT soit 2 705,87 € TTC pour la mise en place d'une trappe d'accès aux combles, de portes supplémentaires au meuble bar de la salle polyvalente et la pose de serrures/verrous supplémentaires dans les locaux de la mairie.

Montant initial	58 909,65 € HT	70 691,58 € TTC
Avenant N°3 (montant en +/-)	+ 5 503,14 € HT	+ 6 603,77 € TTC
Avenant N°4 (montant en +/-)	+ 2 254,89 € HT	+ 2 705,87 € TTC
Nouveau montant de marché Compte tenu du présent avenant	**66 667,68 € HT**	**80 001,22 € TTC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide l'avenant n°4 du lot 8 de l'entreprise ARTMEN d'un montant de 2 254,89 € HT soit 2 705,87 € TTC.**

Pour extrait conforme,
Le 28 avril 2026
Secrétaire de séance
Gilles MAYAUX

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)